

## **ELECTIONS AFOR 2020**

**POUVOIR DE REPRESENTATION A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE L'AFOR**

**27 novembre 2020**

Je soussigné .....

Donne pouvoir à .....

De me représenter à l'Assemblée Générale extraordinaire de l'AFOR qui se tiendra le vendredi 27 novembre 2020 à 21 H. Salle de réunion du restaurant **O'BAL 2 Boulevard de Chinon à Ballan-Miré 37510 Tel 02 47 46 80 90**

De prendre part à toutes les discussions et délibérations

De prendre connaissance de tous documents

D'émettre tous votes et généralement de faire le nécessaire, pour tous les sujets traités lors de la réunion

**FAIT A**

**LE**

**SIGNATURE (Faire précéder de la mention «Bon pour pouvoir»)**

**A retourner par courrier ordinaire au plus tard le 12 novembre 2020**

**AFOR : 6 Allée St. Germain, BIGEONNETTE, 28170 CHATEAUNEUF EN THYMERAIS**

### **Rappel des procurations à l' AG extraordinaire**

Chaque membre adhérent organisateur est représenté par deux délégués disposant chacun d'une voix. Seuls les délégués présents pourront prendre part aux votes. Chaque délégué pourra être porteur d'un seul pouvoir.

Chaque membre adhérent individuel dispose d'une voix. Seuls les membres adhérents individuels pourront prendre part aux votes. Chaque membre adhérent individuel pourra être porteur d'un seul pouvoir. Les procurations peuvent se faire sur papier libre